RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03078
Numéro SIREN : 538 711 409
Nom ou dénomination : FLEURYDIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2021 sous le numéro de dépôt 27265

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €.50.000
Siège Social : 23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 23 NOV. 2021
Numéro : 27265

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2021, s'élevant à €.830.095,79, en totalité au report à nouveau débiteur.

En conséquence, le report à nouveau débiteur est ramené de (€.4.097.357,76) à (€.3.267.261,97).

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours de trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €.50.000
Siège Social : 23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

COMPTES ANNUELS : EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

(1) **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 23 rue Rosa Parks 91700 FLEURY MEROGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 8 7 1 1 4 0 9 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	14 879	AC 14 879	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	74 661	AG 74 661	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	62 195	AQ 20 671	41 523
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	832 103	AS 582 700	249 402
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 627 572	AU 1 163 021	464 550
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	136 556	BE	136 556
	Prêts	BF	506	BG	506
	Autres immobilisations financières*	BH	2 368	BI	2 368
	TOTAL (II)	BJ	2 750 844	BK 1 855 935	894 909
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 042	BM	2 042
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	947 757	BU	947 757
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	199 099	BY 49 768	149 330
	Autres créances (3)	BZ	1 206 699	CA 28 000	1 178 699
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	215 109	CG	215 109
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 315	CI	57 315
	TOTAL (III)	CJ	2 628 023	CK 77 768	2 550 254
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 378 868	1A 1 933 704	3 445 164

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 506 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(4 097 357)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	830 095
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(3 217 261)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	47 036
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	47 036
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 059 379
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 385 938
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 522 852
	Dettes fiscales et sociales	DY	359 706
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 833
	Autres dettes	EA	269 679
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	6 615 390
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 445 164

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 256 286
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 373 455

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

9

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	12 769 182			12 769 182
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	338 358			338 358
	Production vendue services *	FG / FH / FI	379 573			379 573
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	13 487 115			13 487 115
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				
	Autres produits (1) (11)	FQ				30 745
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				13 517 861
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				10 129 593
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(45 809)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				6 011
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				2 063
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 861 999
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				132 740
	Salaires et traitements*	FY				875 052
	Charges sociales (10)	FZ				207 541
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*	GA				225 988
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				28 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				14 759
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				13 437 940
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				79 920
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				3 673
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				19
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				8
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				28
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				38 275
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				38 275
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(38 247)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				45 345

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	720 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	66 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	786 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 300
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 300
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	783 200
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(1 550)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	14 308 063
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	13 477 967
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	830 095

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	51 685
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Contrôle DPPP	3 300	
Abandon de Créance		720 000
Reprise Contrôle DPPP		3 300
Reprise litiges social		63 200

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

SAS FLEURYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 3 445 164 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 830 096 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires)

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 20 ans
* Installations techniques 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique . 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,72 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

(Cadre . Faible, Agents de Maîtrise : Moyen, Employées : Fort)

7

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société FLEURYDIS réalise l'ensemble de ses opérations

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.
La société en collaboration avec le mouvement E Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société FLEURYDIS, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	14 879	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	74 661	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP	62 195	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	832 103	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 440 440	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	179 382	LC		LD	7 749
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	2 514 122	LO		LP	7 749
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP	125 541	IR		IS	11 015
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	2 368	IU		IV	1 000
		TOTAL IV	LQ	127 910	LR		LS	12 015
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 731 574	ØH		ØJ	19 764

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	14 879	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	74 661	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH	62 195	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	832 103	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	1 440 440	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	187 131	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	2 521 871	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	136 556	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	494	2F	2 875	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	494	NK	139 432	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	494	ØL	2 750 844	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 – col 2) – col 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan . de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY	14 879	EL		EM		EN	14 879
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	74 661	PF		PG		PH	74 661
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	17 561	PW	3 109	PX		PY	20 671
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	513 676	QA	69 024	QB		QC	582 700
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	864 683	QE	134 619	QF		QG	999 302
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	144 483	QM	19 235	QN		QO	163 719
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 540 405	QV	225 988	QW		QX	1 766 394
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 629 946	ØP	225 988	ØQ		ØR	1 855 935

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	113 536	5W		5X	66 500	5Y	47 036
	TOTAL II	5Z	113 536	TV		TW	66 500	TX	47 036
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	49 768	6U		6V		6W	49 768
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	28 000	6Z		7A	28 000
	TOTAL III	7B	49 768	TY	28 000	TZ		UA	77 768
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	163 304	UB	28 000	UC	66 500	UD	124 804
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	28 000	UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK	66 500		

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

9

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise . SAS FLEURYDIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	506	UR	506	US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 368	UV		UW	2 368
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	58 845		58 845		
	Autres créances clients	UX	140 253		140 253		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	27		27		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	47 288		47 288		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	129 031		129 031		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	4 784		4 784		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	57 732		57 732		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	967 836		967 836		
	Charges constatées d'avance	VS	57 315		57 315		
	TOTAUX	VT	1 465 989	VU	1 463 620	VV	2 369
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 000				
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	494				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 373 455	2 373 455		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	685 924	336 267	349 657	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 446			9 446
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 522 852	1 522 852		
Personnel et comptes rattachés		8C	96 322	96 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	80 148	80 148		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	81 185	81 185		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	102 049	102 049		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	17 833	17 833		
Groupe et associés (2)		VI	1 376 492	1 376 492		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	269 679	269 679		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	6 615 390	VZ 6 256 286	349 657	9 446
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	344 114			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE

31 MARS 2021

SAS FLEURYDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Mars 2021

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Fleurydis**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Fleurydis** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

➢ Continuité de l'exploitation,
➢ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
➢ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

- Nous relevons que :

- Les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et ils représentent à la dernière clôture des comptes clos au 31/03/2021 un montant négatif de (3 217 262€) contre un montant négatif de (4 047 358€) au 31/03/2020 ;
- La Direction nous confirme qu'elle recherche toutes solutions pour reconstituer les capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 13 Septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	14 880	14 880		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	74 661	74 661		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	62 195	20 672	41 524	44 634
Installations techniques, matériel et outillage industriels	832 104	582 701	249 403	318 427
Autres immobilisations corporelles	1 627 573	1 163 022	464 551	610 656
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	136 557		136 557	125 542
Prêts	506		506	
Autres immobilisations financières	2 369		2 369	2 369
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 750 845**	**1 855 935**	**894 910**	**1 101 628**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 042		2 042	4 106
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	947 757		947 757	901 947
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	199 099	49 769	149 330	342 869
Autres créances	1 206 700	28 000	1 178 700	1 214 942
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	215 110		215 110	811 002
Charges constatées d'avance (3)	57 315		57 315	95 356
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 628 024**	**77 769**	**2 550 255**	**3 370 223**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 378 868**	**1 933 704**	**3 445 164**	**4 471 851**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*506*	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 097 358	-5 358 504
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**830 096**	**1 261 146**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-3 217 262**	**-4 047 358**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	47 036	113 536
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**47 036**	**113 536**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 059 380	3 236 637
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 385 939	2 040 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 522 853	2 462 043
Dettes fiscales et sociales	359 706	360 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 833	27 733
Autres dettes	269 680	278 301
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**6 615 390**	**8 405 673**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 445 164**	**4 471 851**
(1) Dont à plus d'un an (a)	359 103	696 026
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 256 287	7 709 647
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 373 455	2 206 150
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	12 769 182	11 478 138
Production vendue (biens)	338 359	310 319
Production vendue (services)	379 574	407 681
Chiffre d'affaires net	**13 487 115**	**12 196 137**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		11 995
Autres produits	30 746	11 724
Total I	**13 517 861**	**12 219 856**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 129 594	8 898 109
Variations de stock	-45 810	172 005
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 011	3 916
Variations de stock	2 064	3 299
Autres achats et charges externes (a)	1 861 999	1 697 671
Impôts, taxes et versements assimilés	132 740	116 852
Salaires et traitements	875 053	736 137
Charges sociales	207 541	179 861
Dotations aux amortissements et dépréciations .		
- Sur immobilisations . dotations aux amortissements	225 988	240 844
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	28 000	49 769
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	14 760	49 428
Total II	**13 437 940**	**12 147 891**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**79 921**	**71 965**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**3 674**	**5 924**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	**1**	**3**
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	20	22
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**28**	**22**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	38 276	45 145
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**38 276**	**45 145**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-38 247**	**-45 123**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**45 346**	**32 764**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	720 000	1 294 110
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	66 500	35 200
Total produits exceptionnels (VII)	**786 500**	**1 329 310**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 300	31 212
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		40 637
Total charges exceptionnelles (VIII)	**3 300**	**71 849**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**783 200**	**1 257 460**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 550	29 078
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 308 063**	**13 555 112**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**13 477 967**	**12 293 966**
BENEFICE OU PERTE	**830 096**	**1 261 146**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		*5 243*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS FLEURYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 3 445 164 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 830 096 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 20 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,72 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

(Cadre : Faible, Agents de Maîtrise : Moyen, Employées : Fort)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société FLEURYDIS réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entrainé la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.
La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société FLEURYDIS, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 880			14 880
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 661			74 661
Immobilisations incorporelles	**89 541**			**89 541**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 195			62 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	832 104			832 104
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 440 441			1 440 441
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 383	7 749		187 132
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 514 123**	**7 749**		**2 521 872**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	125 542	11 015		136 557
- Prêts et autres immobilisations financières	2 369	1 000	494	2 875
Immobilisations financières	**127 911**	**12 015**	**494**	**139 432**
ACTIF IMMOBILISE	**2 731 575**	**19 764**	**494**	**2 750 845**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif. Le cas échéant d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 880			14 880
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 661			74 661
Immobilisations incorporelles	**89 541**			**89 541**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	17 562	3 110		20 672
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	513 676	69 024		582 701
- Installations générales, agencements aménagements divers	864 684	134 619		999 303
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 484	19 235		163 719
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 540 406**	**225 988**		**1 766 394**
ACTIF IMMOBILISE	**1 629 947**	**225 988**		**1 855 935**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 465 990 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	506	506	
Autres	2 369		2 369
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	199 099	199 099	
Autres	1 206 700	1 206 700	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 315	57 315	
Total	**1 465 990**	**1 463 621**	**2 369**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	494		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etablir	2 200
Avoirs sur ach. à recevoir	734
Avoirs a recevoir - frais généraux	5 640
Ristournes centrales à recevoir	335 378
Part. publicitaires à recevoir	357 162
Etat - produits à recevoir	57 732
Total	**758 846**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 € décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	113 536		66 500		47 036
Total	**113 536**		**66 500**		**47 036**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			66 500		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 615 390 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 373 455	2 373 455		
- à plus de 1 an à l'origine	685 924	336 267	349 657	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 446			9 446
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 522 853	1 522 853		
Dettes fiscales et sociales	359 706	359 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 833	17 833		
Autres dettes (**)	1 646 172	1 646 172		
Produits constatés d'avance				
Total	**6 615 390**	**6 256 287**	**349 657**	**9 446**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	344 115			
(**) Dont envers les associés	1 376 492			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	684 987	684 987	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**684 987**	**684 987**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	756 648
Interêts courus sur emprunts	937
Intérêts courus à payer	226
Dette provis.pour cong.à payer	72 049
Provision rtt à payer	566
Prov.prime fin d année	16 251
Personnel charges à payer	4 000
Charges soc.s/congés payés	15 484
Ch.soc.prov.rtt à payer	221
Ch.soc.s/prime fin d année à payer	3 852
Charges sociales à payer	1 600
Etat - charges à payer	100 700
Total	**972 534**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	57 315		
Total	**57 315**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2021
Ventes de marchandises	12 769 182
Ventes de produits transformés	337 215
Prestations de services	379 575
Vente de produits annexe	1 144
TOTAL	**13 487 115**

Répartition par marché géographique

	31/03/2021
Chiffre d'affaires France	13 487 115
TOTAL	**13 487 115**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 31 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	26	
Ouvriers		
Total	**31**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	19 920
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**19 920**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 19 920 €